



École la Majuscule

# INFO - LA MAJUSCULE

Septembre 2021

Bonjour chers parents,

Tout d'abord, comme il s'agit de mon premier communiqué de l'année scolaire 2021-2022, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à l'école la Majuscule. Comme la rentrée fut un peu bousculée par Dame nature, nous n'avons pas encore eu la possibilité de passer un moment ensemble. Soyez assurés que tout le personnel de l'école est disponible en tout temps pour répondre à vos questions.

Cette année, l'année scolaire se vivra sous le thème de « Harry Potter, l'école de magie ». A cet effet, un système de valorisation visera à promouvoir les valeurs choisies par le personnel de l'école en soulignant les bons comportements. Vous recevrez un document détaillé lors de la rencontre de parents.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :**

L'Assemblée générale des parents se tiendra le lundi 20 septembre, à 18h45. Vous recevrez un courriel à cet effet au début de la semaine prochaine avec tous les détails. Nous procéderons, lors de l'assemblée, à l'élection des membres du Conseil d'établissement.

## **RENCONTRE DE PARENTS :**

La rencontre de parents, pour les élèves de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année, aura lieu le 16 septembre prochain, tel qu'annoncé sur le calendrier scolaire. Nous vous accueillerons à l'entrée principale selon un horaire préétabli afin de minimiser les contacts. L'enseignant de votre enfant vous recevra dans sa classe. Il s'agit d'un moment important afin de prendre connaissance du fonctionnement de la classe de votre enfant et des exigences du titulaire.

La durée de cette rencontre sera approximativement de quarante-cinq (45) minutes. Afin de réduire les possibilités de contacts à l'entrée, nous vous demandons de vous présenter à l'école, à l'entrée principale, selon l'horaire suivant :

Groupes 201 – 301 – 401 – 501 et 601	18 h 30
Groupes 202 – 302 – 402 – 502 et 602	18 h 45

Tel que recommandé par la santé publique, le port du masque sera obligatoire, en tout temps, à l'intérieur de l'école. De plus, nous vous demandons qu'un seul parent se présente à cette rencontre.

Afin de maximiser l'efficacité de cette rencontre, nous vous suggérons fortement de ne pas amener les enfants pour cette soirée. Il est également à noter que cette réunion n'est pas prévue pour discuter des dossiers individuels, un autre moment vous sera alloué incessamment.

### **MODE DE VIE**

L'équipe-école travaille, depuis la fin de l'année dernière, sur les règles de vie de l'école. Le but étant de simplifier l'application et les interventions reliées aux comportements de nos élèves. Comme vous pourrez le constater, le nouveau document « MODE de VIE » est très épuré et vise les principaux comportements sur lesquels les interventions sont les plus fréquentes.

Nous vous invitons à prendre du temps avec votre enfant afin de faire la lecture du document qui vous sera remis à la rencontre de parents puis d'y apposer votre signature.

### **PHOTOS SCOLAIRES :**

Le 21 et 22 septembre, nos élèves seront les mannequins d'un jour pour leurs photos scolaires. Cette année, les membres du conseil d'établissement ont sélectionné la photographe Annie Garofano. Vous trouverez l'horaire de ces journées en pièce jointe.

### **OBJETS PERDUS**

Un petit rappel en ce début d'année. Nous remettons, à chaque année, un grand nombre d'objets ou de vêtements perdus à des organismes de la région. Il est très important d'identifier le matériel et les vêtements de votre enfant, il sera ainsi plus facile de les retrouver en cas de perte.

### **ABSENCES ET RETARDS :**

Lorsque votre enfant doit s'absenter, il serait apprécié que vous avisiez le secrétariat de l'école en composant le numéro suivant : 450-492-3590, fonction 1 et ce, même si vous avez déjà informé le titulaire de votre enfant pour un tout autre moyen. La ligne des absences est fonctionnelle 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Merci de votre collaboration.

## **MESURES SANITAIRES**

L'objectif, cette année, du ministre Roberge est, dans la mesure du possible, de garder les élèves à l'école en présentiel autant que possible. Ainsi, même s'il y a un cas déclaré dans l'école, il est fort possible, selon la situation, que les élèves du groupe concerné ne soient pas retirés. La décision est prise par la santé publique suite à une communication avec la direction de l'école.

S'il y a un cas déclaré de COVID 19 dans le groupe de votre enfant, vous recevrez, de notre part, une communication provenant de la santé publique. Par contre, depuis la présente rentrée scolaire, aucune communication n'est envoyée aux autres groupes de l'école.

Nous vous remercions de l'attention que vous apporterez à la présente et nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

Christine Latendresse, directrice

CL/sd